
Colloque de l'Institut
d'études politiques de
Paris sur la qualité de la loi

Regards français
et québécois



Un important colloque s'est tenu, au mois de mai 2013, sous les auspices de l'Institut d'études politiques de Paris (« IEP », ou « Sciences Po »), sur le thème crucial de la qualité de la loi.

L'IEP a fait à la *Revue juridique Thémis de l'Université de Montréal* (RJTUM) l'insigne honneur de lui proposer de reproduire les actes du Colloque, lequel avait réuni un aréopage de brillants juristes et politistes de France.

La RJTUM a cru opportun de proposer qu'un texte émanant d'un juriste du Québec vienne compléter les réflexions françaises, proposition qui a reçu aisément l'agrément des organisateurs du Colloque.

C'est ainsi que nous devons au professeur Michel Morin, de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, la rédaction d'une étude portant sur la qualité de la loi « au Québec et au Canada ».

Bonne lecture!

Didier LLUELLES

Directeur
Revue juridique Thémis de l'Université de Montréal